

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE879

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 33

A l'alinéa 3, substituer au mot:

"conservatoires",

le mot:

"provisaires".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.